

2.6

LA COMPÉTITION DES ENCHÈRES

(25-12-19)

Le LANGAGE DES ENCHÈRES fait en sorte que le bridge peut être vu comme un *sport*. Sans cette dimension de compétition, le bridge serait un jeu d'habileté ou un *passé-temps social* qui se résumerait à utiliser efficacement les cartes que le hasard nous a données.

Le bridge se doit d'être considéré comme une réelle activité de maintien de la condition mentale. Tout d'abord parce que la pratique du bridge exige un entraînement régulier et des aptitudes adéquates comme dans toute activité physique. Et en plus, comme pour certains sports, le bridge exige une très grande part technique, c'est-à-dire de connaissances.

Il y a deux dimensions dans la pratique du bridge. La plus évidente, c'est l'affrontement concret, soit la **DÉFENSIVE DE CONTRAT**. C'est le combat entre les deux équipes qui jouent leurs cartes l'une contre l'autre afin de réussir le maximum de levées possibles en accord avec les "armes" choisies au préalable.

Avant *d'en venir aux mains*, il y a un autre combat qui se situe au plan mental. C'est la **COMPÉTITION DES ENCHÈRES**, soit la stratégie et les connaissances pour décider du *choix des armes*. C'est ici que se trouve le **véritable affrontement**. Pourquoi? Parce que cette dimension est basée exclusivement sur l'apprentissage de connaissances rationnelles et non sur le talent inné ou l'entraînement intensif.

Ainsi, comme dans un sport sain et équilibré, il est possible de récolter des bénéfices à la hauteur des efforts qui seront investis pour apprendre le **langage des enchères**.

INTRODUCTION

On parle de COMPÉTITION DES ENCHÈRES active aussitôt qu'un membre de l'équipe qui n'a pas ouvert les enchères fait une ANNONCE (ce qui exclut par définition l'enchère *Passé*).

Par habitude, les joueurs de cette équipe sont appelés *les défenseurs*. On parle alors de *défensive des enchères* pour cette équipe.

La nature du bridge fait en sorte qu'aucune équipe ne peut se soustraire d'avoir à subir une éventuelle obstruction (compétition) dans les communications.

Il est donc impensable de jouer au bridge en *abandonnant le droit de se défendre* contre un adversaire qui ouvre les enchères avant même que l'on puisse déclarer. Ou encore, se taire simplement parce que le hasard des cartes a favorisé les adversaires.

Inconsciemment ou non, beaucoup de novices et de joueurs plus avancés ont tendance à ouvrir précipitamment les enchères en pensant que le fait de causer une obstruction est le meilleur moyen pour éviter de subir une compétition des enchères.

Cette stratégie origine d'une *croyance populaire* voulant que la défensive des enchères est peu efficace et qu'il soit plus facile de décrire son jeu en position offensive. Cette *philosophie* est sans fondement sur ces deux plans.

D'abord, les communications en défensive des enchères sont tout autant efficaces, sinon plus. Le langage défensif utilise à peu près les mêmes règles et il est possible de *profiter* des enchères offensives grâce aux enchères de compétition, Contre, Surcontre, Cue-Bid, et leur réciproque.

Secondo, le fait d'ouvrir prématurément les enchères sans avoir véritablement les valeurs requises augmente les chances de **subir** une compétition dans les enchères, au lieu de les réduire. On devrait plutôt se dire qu'**ouvrir les enchères en premier n'est pas sans risques**.

2.6 -144

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Qui plus est, une ouverture prématurée permet régulièrement à l'autre équipe, grâce à la découverte d'un *vrai Double fit*, un contrat qui aurait été difficile à détecter.

L'approche du système d'enchères enseigné est beaucoup plus pragmatique: le système de communication est construit sur le principe que la **COMPÉTITION DES ENCHÈRES** débute **aussitôt** que les cartes sont prises en main.

Ainsi même l'enchère ***Passe*** **EN ENTRÉE DE JEU OU SUITE À L'OUVERTURE ADVERSE** doit être considérée comme une **déclaration compétitive!**

La notion d'équipe offensive et défensive est en fait purement sémantique dans le but d'aider à classer les différents concepts et principes de communication. Bref, **LA COMPÉTITION DÉBUTE AUSSITÔT QUE LE DONNEUR** (dealer) **ANNONCE SA PREMIÈRE ENCHÈRE** et cela inclut la déclaration *Passe*.

Minimiser l'importance de ce *monde parallèle* a comme conséquence d'accorder trop d'importance à l'offensive des enchères ce qui, finalement, ramène le langage des enchères à un niveau rudimentaire ce qui ouvre la porte au langage non verbal et aux subterfuges.

En conclusion, le bridge est un sport de *fair-play* visant à déjouer le hasard grâce à la possibilité de communiquer légalement et exclusivement par le langage des enchères.

2.6 -145

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6.1 LE DÉFENSEUR-RÉPONDANT ANNONCE UNE NOUVELLE COULEUR

Il est question bien entendu d'une *NOUVELLE COULEUR* pour l'équipe en situation de **défensive des enchères**. Le partenaire a donc déclaré une *SURENCHÈRE D'OUVERTURE SANS SAUT À LA COULEUR*, appelée aussi *Surenchère d'ouverture Standard à la couleur*.

**

Voici un rappel des termes de base pour pouvoir mieux interpréter les explications concernant la DÉFENSIVE DES ENCHÈRES.

PRINCIPE 2.6.1:1 TERMINOLOGIE DE LA DÉFENSIVE DES ENCHÈRES

- ▶ **Compétition active des enchères:** *Situation générale où il y a au moins un joueur de chaque équipe qui a **annoncé**, ce qui exclut Passe.*

Compétition latente: *Situation générale où il y a au moins un joueur de chaque équipe yant **déclaré**, ce qui inclut Passe.*

Défensive des enchères: *Situation de l'équipe qui a **annoncé** une défense.*

Défense: *Surenchère d'ouverture qui peut être déclarée à la couleur, ou par un Contre d'appel ou par un Cue-Bid de Surenchère. Seule l'équipe qui n'a pas ouvert les enchères peut faire une DÉFENSE.*

- ▶ **Défenseur:** *Joueur de l'équipe qui n'a pas ouvert les enchères, il n'est donc pas nécessaire de faire une DÉFENSE pour être automatiquement en situation de défensive d'enchères.*

Premier défenseur: *Joueur qui est situé (à gauche) juste **après l'ouvreur**.*

Deuxième défenseur: *Joueur qui est situé en **quatrième position après l'ouvreur**, donc à droite de ce dernier. Par définition, il s'agit du défenseur **après le répondant adverse**.*

2.6 -146

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Défenseur-ouvreur: *Défenseur qui déclare une Surenchère d'ouverture, ou défense; il peut être le premier ou le deuxième défenseur.*

Défenseur-répondant: *Défenseur qui répond à la Surenchère d'ouverture, ou à la défense, du partenaire; il peut être le premier ou le deuxième défenseur.*

Équipe offensive: *elle est constituée par l'ouvreur et le répondant; chaque équipe conserve son APPELLATION **tout le long des enchères** quelque soit celle qui est en avance dans l'échelle des enchères.*

**

L'IMPACT POSITIF

La compétition des enchères est une condition produisant un impact majeure qu'il faut *voir* du bon côté; il faut cesser d'y voir une obstruction qui rend les communications plus difficiles.

Le bon côté, c'est le fait que la participation d'une deuxième équipe dans les enchères crée de **nouveaux contextes d'enchères**. Il s'ensuit alors une amplification du potentiel d'encodage de l'information. Ce potentiel peut être exploité par les deux équipes (mais davantage par l'équipe défensive) grâce à l'usage du langage spécifique de la compétition des enchères (*les Contre, les Surcontre, les Contre de Compétition, d'Appel, les Cue-Bid*).

Il y a un point qui doit être étayé plus spécifiquement avant d'aller plus avant dans le langage défensif et compétitif. Il s'agit du **SENS DIRECTIONNEL** d'une enchère annoncée en compétition active des enchères.

La compétition des enchères crée un contexte dit **COMPÉTITIF** qui peut causer des **contraintes** ou une **absence de contrainte** selon la présence ou la nature de l'enchère qui est déclarée. Bref, pour interpréter le type de contexte compétitif, il faut tenir compte de la signification des enchères impliquées.

2.6 -147

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ainsi, un contexte compétitif particulier peut causer des contraintes pour un type d'enchères; ce qui a pour conséquence d'augmenter sa résolution (*contenant plein*). Et le même contexte compétitif avec un autre type d'enchères peut n'exercer aucune contrainte ce qui abaisse la résolution de l'enchère (*contenant non plein*).

Il faut prendre le temps d'éclaircir ce point qui est la pierre angulaire pour comprendre comment compétitionner les enchères tant en position **offensive** que **défensive**.

Pour simplifier ce rationnel apparemment compliqué, posez-vous systématiquement la question suivante à chaque fois qu'il y a une compétition d'enchères. **Est-ce que l'enchère à décoder** (celle du partenaire) **ou à encoder** (la vôtre) **est libre** ou **forcée**?

La réponse à cette question permettra de déterminer plus précisément le contenu et le sens (*aller simple* ou *aller-retour*).

PRINCIPE 2.6.1:2 DÉCLARATION LIBRE

Une déclaration est dite LIBRE (non obligée, non forcée) quand elle survient dans un contexte compétitif sans contrainte. Dans ces cas, la signification correspond à la norme établie :

- **au plans descriptif: le pointage et la distribution sont bien présents;**
- **et au plan directionnel: résolution à la baisse** (*contenant non-plein, le sens des communications est "aller-retour"*).

Il y a deux catégories de contexte SANS CONTRAINTE:

⇒ **l'absence d'intervention adverse juste avant l'annonce d'un soutien; on parle alors d'un « *soutien libre* »;**

ou au contraire,

⇒ **la présence d'intervention adverse juste avant l'annonce d'une NOUVELLE COULEUR, on parle alors de « *joueur libéré de parole* ».**

2.6 -148

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Plus concrètement, une déclaration libre implique une *résolution à la baisse*; le partenaire est **encouragé à répondre**:

- s'il possède des valeurs non encore décrites et permettant d'atteindre un niveau supérieur, soit la manche ou le chelem,
- ou encore si les adversaires surenchérissent.

PRINCIPE 2.6.1:3 DÉCLARATION FORCÉE, OU OBLIGÉE

Il s'agit d'une déclaration faite dans un CONTEXTE COMPÉTITIF AVEC CONTRAINTES; ce type de déclaration prend une signification moins absolue que la norme établie.

C'est-à-dire que la description conserve sa précision au niveau de la distribution mais le **pointage peut être légèrement moindre** et par conséquent, au plan directionnel, la résolution de l'enchère s'accroît ce qui *libère* le partenaire de répondre s'il n'a pas de de raisons pertinentes.

La résolution d'une *déclaration forcée* est donc généralement *à la hausse*; le partenaire **n'est pas** encouragé à répondre :

- s'il ne possède pas un réel surplus de valeurs permettant d'atteindre un niveau supérieur, soit de manche ou de chelem,
- ou encore, si les adversaires surenchérissent.

Ainsi, il peut s'avérer que l'absence de compétition par un joueur adverse (offenseur ou défenseur) crée littéralement des contraintes contrairement à ce que l'on pourrait penser à priori !

Il est donc très important de prendre en considération qu'il existe une compétition des enchères, qui peut être *active* ou *latente*, aussitôt qu'un **joueur de chaque équipe** a déclaré une enchère quelconque (incluant *Passe*).

2.6 -149

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Pour parvenir à maîtriser la *compétition active* des enchères, il faut obligatoirement maîtriser la *compétition latente* des enchères qui correspond concrètement à **savoir annoncer la PREMIÈRE ENCHÈRE** tant à l'offensive qu'à la défensive: ce qui est la substance même du CHAPITRE 1.

LA NOUVELLE DÉFENSE

Toute compétition active des enchères débute par une **Première enchère défensive** que l'on appelle **Surenchère d'ouverture**. On divise cette *Première enchère* de l'équipe défensive en trois catégories, soit: à la couleur, par Contre d'appel ou par Cue-Bid de Surenchère.

La première catégorie est *naturelle* et elle est considérée comme la "défense Standard". Cela signifie que le défenseur-répondant doit y répondre selon les règles du protocole Standard mais, il y a certaines particularités à prendre en compte.

Voici les deux principes qui caractérisent le système défensif d'enchères.

PRINCIPE 2.6.1:4 PRIORITÉ À LA PREMIÈRE DÉFENSE

Le défenseur-répondant doit donner priorité à la PREMIÈRE DÉFENSE.

Ainsi, le défenseur-répondant doit annoncer le fit dès qu'il y a un soutien valable ou *Passer* avec deux cartes intermédiaires en soutien et un pointage faible (0-5 HL).

COROLLAIRE : Le défenseur-répondant ne doit pas utiliser l'annonce d'une NOUVELLE COULEUR dans l'optique de décrire sa main au détriment de décrire son soutien pour la Surenchère d'ouverture à la couleur.

Ce principe est la **clé** d'une défensive efficace.

2.6 -150

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ainsi, il faut faire une nette distinction entre les obligations du répondant et celles du défenseur-répondant en ce qui concerne les règles de réponse selon le protocole Standard à la Majeure cinquième.

En fait, en défensive d'enchères le défenseur-répondant est libéré de certaines règles particulières du répondant. Concrètement, il doit **éviter** d'annoncer une *nouvelle couleur* autant que faire se peut.

Cependant, il lui est permis en cas de nécessité de **remplacer** la *contre-attaque* du partenaire, c'est-à-dire de changer la *Première défense* pour une *nouvelle défense*.

PRINCIPE 2.6.1:5 LES EXIGENCES POUR UNE NOUVELLE COULEUR

Le défenseur-répondant est relevé de son obligation de respecter la DÉFENSE du défenseur-ouvreur s'il possède:

- un misfit complet (zéro ou une carte de soutien), et
- une couleur VALABLE possédant au moins 5 cartes.

En l'absence d'intervention offensive après la PREMIÈRE DÉFENSE, il y a *contexte de contraintes*; ce qui autorise l'annonce d'une DEUXIÈME DÉFENSE, ou NOUVELLE COULEUR, même si le pointage est très faible lorsque la couleur est valable; sinon il faut tout simplement *Passer* malgré le misfit complet.

COROLLAIRE: Lorsqu'un joueur offensif déclare une annonce juste avant le défenseur qui possède un misfit avec la défense de son partenaire, il y a *contexte sans contrainte* ce qui libère ce défenseur d'annoncer une deuxième défense. Donc, s'il veut annoncer une *nouvelle couleur*, il s'agit d'une *DÉCLARATION LIBRE*; ce qui affirme alors un pointage très valable et une bonne suite pour justifier cette *nouvelle défense* (résolution basse).

Le pointage requis pour faire une deuxième défense est proportionnel au niveau des enchères en cours.

2.6 -151

2.6 La Compétition des enchères
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le tableau qui suit fait la synthèse des exigences recommandées pour déclarer une *nouvelle couleur*, ou **NOUVELLE (deuxième) DÉFENSE**, selon qu’il y a contexte compétitif avec contraintes ou non. N’oubliez pas, une intervention par le joueur adverse situé juste avant (donc, à la droite) supprime les contraintes; c’est une absence d’intervention adverse qui cause des contraintes et qui *force* à déclarer en cas de **misfit** avec la *première défense* malgré un pointage en-dessous de la limite.

TABLEAU 2.6.1 L’annonce d’une DEUXIÈME DÉFENSE par le défenseur-répondant

Deuxième défense		Déclaration (si misfit et une bonne suite)	
		libre (avec intervention)	forcée (sans intervention)
pointage possédé (HL)			
faible	0 à 5	Passe	niveau 1 ou 2 sans saut
minimum	6 à 10	niveau 2 (le plus bas) ou à 3 sans saut avec 9 à 12 PP	niveau 1 si 6–8; avec 9–10, 2 avec saut ou 3 sans saut
intermédiaire	11–12	niveau 3 sans saut ou à 4 sans saut avec 13-14 PP	niveau 3 à saut ou 4 sans saut
maximum	13 à 16	3 à saut ou 4 sans saut	4 à saut

2.6.2 LE SOUTIEN PAR LE DEUXIÈME DÉFENSEUR

Regardez les exemples suivants. Il faut d’abord évaluer la qualité du fit avec la (ou les) couleur(s) proposée(s) par le défenseur-ouvreur qui peut fort bien être le premier ou le deuxième défenseur. Il ne faut pas oublier qu’un Surenchère d’ouverture par Contre d’appel et par Cue-Bid de Surenchère proposent plusieurs couleurs.

2.6 -152

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voici quelques situations d'enchères où le défenseur-répondant annonce une *NOUVELLE COULEUR* en réponse à la Surenchère d'ouverture à la couleur sans saut.

Ex. 2.6.2:1 Quelle est la déclaration du défenseur-répondant pour chacune des mains suivantes dans la situation d'enchères ci-dessous?

1	2	3	4
1 Ca	1 Co	Passe	?

a)	10 7 R 5 10 9 4 D V 8 6 5 4	b)	10 7 R 9 D 10 6 4 D 8 6 5 4	c)	D 9 7 6 3 9 7 4 D V 4 8 6	d)	D 10 9 7 3 9 7 4 9 D 10 9 8
----	--------------------------------------	----	--------------------------------------	----	------------------------------------	----	--------------------------------------

RÉPONSES:

- a) Il y a un soutien deuxième valable ce qui assure un fit à 7 cartes, 6 PH et 2 PL. Il faut *Passer* et non chercher à décrire la longue suite à Trèfle.

La défensive des enchères est une **CONTRE-OFFENSIVE**. Ce qui implique que le langage des enchères doit être **plus direct** à cause du *retard* pris dans les communications et des contraintes d'espace indéniables que la compétition des enchères entraîne.

En termes clairs, en défensive, il faut suivre **une seule piste à la fois** au lieu de faire l'**inventaire** des valeurs comme c'est le cas pour l'équipe offensive.

La défensive des enchères qui est proposée tout au long de ce Livre est élaborée de façon à utiliser **indirectement et systématiquement** les informations fournies par l'offensive pour augmenter le potentiel descriptif des communications. Ceci est particulièrement possible grâce à l'emploi des enchères de compétition (*V. Ch. 4, 5 et 6*), qui d'ailleurs s'utilisent aussi par l'équipe offensive qui subit une compétition des enchères.

2.6 -153

PRINCIPE 2.6.2:1 SOUTIEN TACITE DU DÉFENSEUR-RÉPONDANT

La réponse *Passé* sur la PREMIÈRE DÉFENSE du partenaire signifie:

- **accepter le fit avec une main dont le pointage ne permet pas de compétitionner le niveau actuel des enchères,**
- **posséder quelques cartes dans la ou les couleurs adverses.**

La deuxième partie de ce principe provient du raisonnement par la réciproque .
« EN L'ABSENCE DE CARTE DANS LA OU LES COULEURS ADVERSES, IL DEVIENT GÉNÉRALEMENT POSSIBLE DE TROUVER UN FIT PAR UN CONTRE OU PAR UNE DEUXIÈME DÉFENSE ».

La logique réciproque des enchères est particulièrement efficace lorsqu'il existe une compétition des enchères car il est techniquement possible pour les deux équipes d'amplifier l'information ce qui permet de préciser davantage le **Potentiel de Puissance** (PP) ainsi que le **potentiel défensif** (*Point Résiduel Efficace ou PRE*). Cette appréciation est essentielle pour évaluer la pertinence de remporter le contrat ou non (V. *La dynamique des enchères* au **THÈME 1.12.4**).

- b)** Il y a un fit à 7 cartes, 8 points, la distribution est balancée et la couleur adverse est bien **arrêtée**. La déclaration *Passé* sous-estimerait la valeur de cette main et donner le soutien surestimerait la force du fit; annoncer une **NOUVELLE COULEUR** au niveau **1 sans avoir un misfit complet** (chicane ou singleton) est interdit car le partenaire peut avoir un longue suite; donc le doubleton possédé procure soutien très valable. Il faut déclarer **1 SA** ce qui décrit exactement deux cartes de fit, une main balancée minimale de 6 à 10 points et de bons arrêts dans la couleur d'ouverture adverse (3 cartes avec 2 GH ou 4 cartes avec 1 GH).

PRINCIPE 2.6.2:2 ANNONCE À SANS-ATOUT PAR LE DÉFENSEUR-RÉPONDANT

Une réponse à Sans-Atout à la PREMIÈRE ENCHÈRE DÉFENSIVE affirme:

- **un soutien partiel, tel que:**
 - **deux cartes de soutien pour une Surenchère d'ouverture à la couleur,**
 - **trois cartes pour un CONTRE D'APPEL DE PREMIER TOUR,**
 - **ou trois cartes pour un CUE-BID DE SURENCHÈRE;**

- **une main balancée ou semi-balancée qui ARRÊTE la couleur d'ouverture adverse;**

- **un pointage de :**
 - **6 à 10 points pour la réponse 1 SA,**
 - **11-12 pour la réponse 2 SA,**
 - **13 à 16 pour la réponse 3 SA.**

c) Il y a un fit à 8 cartes, 6 points et une Dame tripleton dans la couleur adverse. Il est interdit de répondre *1 Pique* car ce serait faire une *deuxième défense*. Ici, il faut donner le fit, donc **2 Coeurs** afin de donner l'heure juste tout de suite. Il ne sert à rien d'attendre en espérant que les adversaires n'essaieront pas de voler le contrat ! Une déclaration de **soutien fait librement** donne plus d'emphase ce qui abaisse la résolution (V. **Pr. 2.6.1:2**) et encourage le partenaire à compétitionner les enchères ou, encore, à inviter pour la manche et même à gager directement celle-ci. En effet, le défenseur-ouvreur peut avoir une main détenant jusqu'à 17 points qui pourrait éventuellement être bonifiée suite à l'annonce d'un soutien troisième ce qui procurerait un contrat de manche en Majeure. Avec un point de moins cependant, il aurait fallu déclarer *Passe*.

d) Il y a encore ce faible soutien troisième pour la défense à Coeur, 5 points qui sont tous non perdants, la distribution est débalancée et il y a un singleton dans la couleur adverse. Bon nombre de joueurs ajouteraient des points de *courte* sur la simple présence du singleton. C'est une grossière stratégie. Le pointage de cette main est

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

à la limite de deux catégories de pointage soit la catégorie faible et la catégorie minimale. Une analyse méthodique pour évaluer si l'on peut arrondir cette main avant d'accorder un Point de Transition montre une distribution intéressante certes, mais le soutien est loin d'être une valeur sûre; en cas de vulnérabilité non favorable, cette main ne peut que conserver sa valeur nominale. De plus, il est interdit de faire une *deuxième défense* en annonçant *1 Pique* car ce serait affirmer qu'il y a misfit à Coeur (ET LE PARTENAIRE PEUT AVOIR UNE LONGUE SUITE DANS CETTE COULEUR ET SEULEMENT UNE OU DEUX FAIBLES CARTES À PIQUE; IL LUI SERAIT ALORS IMPOSSIBLE DE DEVINER QU'IL PEUT REVENIR À COEUR). Il faut **Passer** au premier tour des enchères même si le défenseur-ouvreur peut penser que votre main a un potentiel défensif (avoir des cartes dans l'atout adverse).

Au deuxième tour, si l'équipe offensive cherche à conclure un contrat partiel à *2 Carreaux* par exemple, il sera tout indiqué de donner un soutien simple à *2 Coeurs*. À ce moment là, votre partenaire saura précisément que vous avez trois cartes d'atout, un pointage de 4-5 points et une main plutôt offensive. L'enchère **Passé** au premier tour aura permis dans un premier temps, malgré une légère distorsion, de prévenir un emballement des enchères (en déclarant spécifiquement que vous aviez un faible jeu). Au deuxième tour, votre intervention surprise donne une description caractérisant une main à potentiel offensif dont le pointage est faible. Quelle précision pour un faible jeu !

**

PRINCIPE 2.6.2:3 SOUTIEN PAR LE DÉFENSEUR-RÉPONDANT

Un soutien pour un fit pour une Surenchère d’ouverture à la couleur au niveau 1 ou 2 sans saut affirme au moins 3 cartes et un pointage correspondant au niveau de l’enchère (V. Tableau ci-dessous).

Il ne faut pas tenir compte des points perdants et des cartes perdantes (*main défensive*) car le potentiel peut être aussi bien défensif, que mixte ou purement offensif.

TABLEAU 2.6.2 POINTAGE POUR L’ANNONCE D’UN SOUTIEN PAR LE DÉFENSEUR-RÉPONDANT

Pointage		Soutien à une défense au niveau 1 ou 2	
HL ou PP selon le fit		libre (sans intervention)	forcée (avec intervention)
faible	0 à 5	Passe	Niveau 2 avec 4-5 PP
minimum	6 à 10	Niveau 2	Niveau 2 si possible, ou 3 sans saut si 9-10 PP
intermédiaire	11–12	Niveau 3 sans saut ou avec saut	Niveau 3 et rarement niveau 4 sans saut
Majeure		Niveau 4 ou vers chelem	Niveau 4 ou 5 sans saut
maximum	13 à 16	Niveau 3 avec 13-14 PP	Niveau 4 à saut avec 13-14 PP
mineure		Niveau 4 avec 15-16 PP	Niveau 5 avec 15-16 PP

En résumé, le questionnement pour le défenseur-répondant consiste d’abord à évaluer la présence d’un **SOUTIEN** pour la *DÉFENSE* du défenseur-ouvreur et à classer la main selon le **POINTAGE** qui est possédé. Puis, il est nécessaire d’évaluer le **POTENTIEL COMPÉTITIF** de la main avant de prendre une décision pour répondre à la *PREMIER DÉFENSE* du partenaire.

2.6 -157

2.6 La Compétition des enchères
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ainsi, en cas d'un soutien plus ou moins valable ou si le joueur adverse qui précède déclare une surenchère, le fait de regarder la présence de cartes et de points dans la couleur adverse (**TENDANCE DÉFENSIVE**) et la présence de courte et d'une longue suite (**TENDANCE OFFENSIVE**) va permettre de moduler la description du soutien ou de choisir l'option d'annoncer une *nouvelle défense*.

Ex. 2.6.2:2 Quelle est la déclaration du défenseur-répondant dans la situation d'enchères ci-dessous pour chacune des mains suivantes?

	1	2	3	4			
	1 Ca	1 Co	Passe	?			
a)	R 10 5 4 10 9 4 D 2 V 6 5 3	b)	R 10 5 10 9 4 D 9 8 4 R 9 8	c)	V 8 3 R 9 7 4 5 4 A V 7 6	d)	10 3 R 9 7 4 5 4 A V 10 9 6

RÉPONSES:

- a)** Il y a fit assuré à 8 cartes, 6 points et un Dame doubleton dans la couleur adverse, cette main rencontre les critères d'un soutien simple, donc **2 Coeurs**. *Lorsqu'il y a un fit à 8 cartes en défensive, qui peut être aussi bien en Majeure ou en mineure, il faut prioritairement déclarer ce fit aussitôt que le pointage est minimum (niveau 2) sans tenir compte des points et des cartes perdantes dans la couleur d'ouverture adverse.*
- b)** Il y a un soutien troisième banal, 8 points et 4 cartes avec 1 GH dans la couleur adverse. Il faut donner la priorité à l'annonce d'un fit assuré à 8 cartes, tant en Majeure qu'en mineure. Le défenseur-répondant **ne doit pas** chercher à décrire la distribution même si la couleur adverse est bien arrêtée. En défensive d'enchères, une **RÉPONSE À SANS-ATOOUT** est possible mais c'est une description *spécifique* d'un **SOUTIEN PARTIEL** pour la DÉFENSE du partenaire, donc un **doubleton**, avec une distribution équilibrée qui peut arrêter la couleur adverse. Ici, le défenseur-répondant détient **trois** cartes de soutien pour la défense de son partenaire, donc **2 Coeurs**.

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- c) Il y a un soutien quatrième avec 1 GH pour un fit assuré à 9 cartes, 9 points et deux cartes dans la couleur adverse; cette main se réévalue d'au plus 1 point, il faut se limiter à donner un soutien simple, donc **2 Coeurs**. Il faut être méticuleux lorsque l'on réévalue une main; s'il manque 1 point pour atteindre la catégorie supérieure, il faut déclarer seulement au niveau permis et patienter. Ainsi, une redéclaration si nécessaire au tour suivant avertira d'un **pointage limite associé avec une puissance offensive** (un bon fit et peu de cartes adverses).

Déclarer *naturellement* un **fit en défensive** décrit un soutien adéquat, un niveau de pointage adéquat et un potentiel compétitif qui peut être **défensif, mixte** ou **offensif**.

Donc, *Passer*, après avoir donné un soutien à la défense du partenaire, affirme que le potentiel de la main est davantage **défensif**.

Et, au contraire, **redéclarer un soutien** après d'avoir Passé sur la défense du partenaire (*soutien tacite*) ou après avoir affirmé un réel soutien décrit un potentiel dont l'efficacité est **offensive**.

- d) Il y a un soutien quatrième avec 1 GH pour un fit assuré à 9 cartes, 9 points qui sont tous non perdants, un doubleton dans la couleur adverse et une belle couleur cinquième à Trèfle. La réévaluation abrégée permet d'allouer un bonus de 2 points (la réévaluation complète jauge effectivement cette main à 11 PP); il est de bon aloi de déclarer un soutien à saut, donc **3 Coeurs**.

**

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 2.6.2:3 Quelle est la déclaration du défenseur-répondant dans la situation d'enchères ci-dessous pour chacune des mains suivantes?

	1	2	3	4			
	1 Ca	1 Co	Passe	?			
a)	R V 5 4 3 10 9 4 D 2 A D 5	b)	A 10 5 D 10 9 6 4 4 R 9 8 2	c)	10 8 3 R 9 R D 4 A D 8 7 6	d)	A R 4 3 R D 7 2 10 9 8 6 4

RÉPONSES:

- a)** Il y a fit à 8 cartes, 13 points dont une Dame doubleton dans la couleur adverse; il est nécessaire de réévaluer systématiquement une main quand il y a un soutien dans un contexte de compétition des enchères parce qu'il est patent qu'il n'y aura pas transformation *automatique* pour jouer à Sans-Atout. Ainsi, cette *main limite* doit être bonifiée à la baisse. Il faut déclarer seulement un soutien à saut, donc **3 Coeurs**.
- b)** Il y a un fit assuré à 10 cartes, 10 points, un singleton et aucun point perdant. Il faut évidemment réévaluer cette main car il est évident que le contrat ne peut se terminer à Sans-Atout. Une Réévaluation bien faite permet d'attribuer 13 PP à cette main; il vaut mieux utiliser la Réévaluation complète (*V. point suivant*) qui est **plus objective** que la Réévaluation abrégée lorsque vient le temps d'accorder un bonus de plus de deux points. Dans l'exemple ci-dessus, il faut miser directement à **4 Coeurs**. Cette main a un potentiel strictement offensif et le défenseur-ouvreur pourrait ne pas avoir de surplus de valeurs pour répondre à une enchère invitative (résolution moyenne).
- c)** Il y a seulement deux cartes de soutien, 15 points et trois cartes avec 2 GH dans la couleur adverse, il faut déclarer **3 SA**, c'est précis et limpide. Le partenaire sera très heureux de jouer à Sans-Atout même s'il y un petit risque à Pique car les deux mains combinent au moins 28 points et l'équipe offensive n'a pas annoncé cette couleur. De toutes façons, le défenseur-ouvreur peut fort bien choisir la manche à l'atout avec une bonne suite à Coeur car il est certain de recevoir un soutien au moins deuxième.

2.6 -160

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) Il n'y a qu'une seule carte en soutien, 13 points et un Dame tripleton dans la couleur adverse; il est impensable de déclarer à Sans-Atout même au niveau 1 parce que vous n'avez pas a **deux** cartes de fit et que vous **n'arrêtez pas** bien la couleur adverse. Il ne faut jamais sous-évaluer le pointage d'une main pour compenser **une description non conforme**. L'annonce d'une *NOUVELLE COULEUR* pour signifier une deuxième défense serait appropriée si quelques points parmi les 12 PH contenus dans cette main s'étaient retrouvés à Trèfle. Il est préférable de **Passer** et laisser l'ouvreur redéclarer.

Si les offenseurs préfèrent tenter de faire échouer le contrat à *1 Coeur* car il est évident qu'ils ont plusieurs cartes à Coeur, leurs chances de réussite demeurent limitées. Et, même s'il y a échec pour l'équipe défensive, cela est souvent sans conséquence au niveau du calcul de la marque étant donné que les offenseurs auraient pu faire une meilleure marque en réalisant leur propre contrat.

**

Savoir déclarer, signifie implicitement **SAVOIR NE PAS DÉCLARER**; l'exemple ci-dessus est une situation de ce genre. Il est essentiel de bien comprendre qu'il n'y a pas deux équipes qui communiquent indépendamment de part et d'autre mais bien une réelle compétition pour réussir une marque supérieure par rapport à la moyenne des autres équipes.

2.6.3 SAVOIR COMPÉTITIONNER

Lorsque les quatre joueurs participent activement aux enchères, il devrait se produire inévitablement une *pénurie* de points. Est-ce vraiment le cas ?

Cela est le cas lorsque des joueurs misent avec des mains dont le pointage est insuffisant. Il se produit alors une obstruction excessive au niveau de l'échelle des enchères qui entraîne irrémédiablement une **pénurie** de points. Cette stratégie est basée sur la croyance que le bridge est un jeu d'intelligence où l'intuition et la personnalité sont les meilleurs outils.

En fait, il n'y a pas de pénurie de points! L'expérience démontre qu'il arrive régulièrement que les quatre joueurs annoncent des enchères jusqu'à des niveaux très élevés de façon tout fait justifiée.

Il faut donc déduire qu'il existe des valeurs autres que les points d'Honneurs et de Longueur et, de ce fait, la stratégie visant à monopoliser les enchères se retourne habituellement contre leurs auteurs lorsque l'équipe adverse possède un véritable système de communications rationnel.

Pour ne pas succomber à la tentation de déclarer à outrance par peur de subir soi-même une compétition dans les enchères, il est primordial de faire l'apprentissage d'un langage compétitif qui soit harmonisé avec l'ensemble des différents principes de bridge afin de pouvoir découvrir les "fameux *points manquants*".

L'explication des **points manquants** est détaillée particulièrement au **Thème 1.12.4** du CHAPITRE 1.

APPRENDRE LE BRIDGE SANS ACCORDER UNE VÉRITABLE ATTENTION À LA COMPÉTITION DES ENCHÈRES SERAIT COMME «APPRENDRE À JOUER DE LA MUSIQUE AVEC UN INSTRUMENT NON ACCORDÉ»!

2.6 -162

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Dégageons maintenant quelques principes de compétition des enchères à l'aide de quelques exemples concrets afin d'étayer les fondements servant à redéclarer successivement jusqu'à la prise de la décision finale.

Ex. 2.6.3:1 Quelle serait l'enchère de l'ouvreur pour la situation suivante avec chacune des mains ci-dessous?

1	2	3	4
1 Ca	1 Co	Passe	2 Co
?			

a)	D 10 9 3 V 8 R D 7 5 A V 4	b)	R 10 3 V 8 6 R D 7 5 2 A V	c)	R 10 D 8 A 9 7 5 4 A V 8 4	d)	A R D 8 2 A R V 4 D 10 8 4
-----------	-------------------------------------	-----------	-------------------------------------	-----------	-------------------------------------	-----------	-------------------------------------

RÉPONSES:

- a)** Pas de soutien en Majeure, 13 points, il n'y a plus d'espace au niveau 1, le répondant a Passé mais il peut avoir entre 0 et 10 points; cependant il n'a pas 4 cartes à Pique avec 6 points et il existe une défense à Coeur ayant reçu un soutien simple *libre*, donc *sans contrainte* car il n'y a pas eu d'intervention juste avant.

Le contexte de réponse de l'ouvreur est aussi *libre* parce qu'il y a, paradoxalement, une intervention juste avant son droit de parole. Ce CONTEXTE DE COMPÉTITION *sans contrainte* signifie que l'ouvreur doit déclarer seulement s'il possède de réelles valeurs. L'ouvreur est *libéré de parole* parce qu'il est certain que les enchères vont se rendre jusqu'au répondant. Donc, l'ouvreur déclare *Passe*. Il lui est interdit de déclarer 2 SA car il ne possède pas d'arrêts suffisants à Coeur; de même le répondant, qui peut fort bien avoir une main minimale, ne devait pas annoncer à Sans-Atout en l'absence d'arrêts suffisants dans la couleur adverse.

PRINCIPE 2.6.3:1 LA DÉCLARATION À SANS-ATOUT NATUREL EN COMPÉTITION

En compétition d'enchères, toute déclaration naturelle à Sans-Atout doit garantir des ARRÊTS SUFFISANTS dans la couleur adverse; soit généralement trois cartes avec 2 GH ou 4 cartes avec 1 GH.

- b) Pas de soutien en Majeure, main minimale balancée de 15 points, il n'y a plus d'espace au niveau 1, le partenaire a Passé mais il peut avoir entre 0 et 10 points et il y a une défense à Coeur ayant reçu *librement* un soutien simple. Le CONTEXTE COMPÉTITIF **sans contrainte** libère l'ouvreur de déclarer cette main qui est à la fois inapte pour être annoncée à 2 SA (absence d'arrêts suffisants à Coeur) et à saut à 3 Carreaux parce que cela signifie une main débalancée avec une couleur sixième spécifiée et un pointage maximum, ou une main qui s'approche de cet *idéal*.

L'ouvreur doit déclarer **Passé** mais cela *NE SIGNIFIE PAS QUE L'OUVREUR DÉCRIT RIEN!* Le répondant, dont le droit de parole est à venir, peut *décoder* que l'ouvreur détient une main à POTENTIEL DÉFENSIF (donc **peu distributive** n'arrêtant pas la couleur adverse mais avec quelques **cartes perdantes dans cette couleur**).

Ainsi avec une longue suite contenant 2 à 3 points et peu de cartes adverses, le répondant pourrait sans risques **voler le contrat** en gageant 2 Piques ou même 3 Trèfles malgré une main faible à condition de détenir 2 ou 3 PH bien placés. Le même raisonnement s'applique à l'exemple précédent.

PRINCIPE 2.6.3:2 EXIGENCES D'UNE ENCHÈRE DE COMPÉTITION

En compétition d'enchères, la description au plan QUALITATIF (*distribution balancée versus la longueur de l'atout*) doit toujours être respectée. Il est possible, par contre, au plan QUANTITATIF d'abaisser le pointage de 2 à 3 points HL à condition de retrouver:

- **une évidence d'une répartition de pointage partagé 20-20***,
- et
- **détenir une main dont le potentiel est à prédominance OFFENSIVE.**

* **IL Y A CONTEXTE 20-20 SEULEMENT SI LES 4 JOUEURS ONT DÉCLARÉ UNE ANNONCE (V. Principe qui suit)**

COROLLAIRE: Lors d'évidence d'un contexte 20-20, la résolution des enchères devient plus élevée (*contenant plein*); ce qui signifie qu'une enchère déclarée dans ce contexte peut être légèrement en dessous de la limite normalement requise. Le partenaire doit donc redéclarer avec des raisons valables.

Quand il y a de l'obstruction causée par une enchère adverse mais que le contexte 20-20 n'est pas présent, le joueur déclarant doit alors posséder le pointage normalement requis; l'anticipation d'un fit demeure cependant possible selon les règles.

Ce principe est d'une grande importance pour se coordonner avec le partenaire "*beau temps, mauvais temps*". Dans l'approche enseignée, la manière de jouer au bridge est toujours la même quelque soit le calibre des équipes ou la nature des mains ou des contrats.

PRINCIPE 2.6.3:3 DÉFINITION ET EXIGENCES D'UN CONTEXTE 20-20

Un contexte «20-20» est une situation d'enchères où il y a certitude d'un PARTAGE ÉQUITABLE des points entre les deux équipes.

Pour affirmer qu'il y a présence de ce contexte, il faut que les QUATRE joueurs aient fait une annonce (ce qui exclut *Passe*). Ou que les trois joueurs précédents aient annoncé (*Passe n'est pas une annonce*) et que l'on soit nous-même le QUATRIÈME JOUEUR à annoncer.

Autrement dit, il faut que les quatre joueurs participent **ACTIVEMENT** aux enchères pour **prouver** qu'il y a partage équitable des points.

- c) Pas de fit en Majeure, 15 points, pas d'espace disponible au niveau 1, une Dame doubleton perdante à Coeur et la main est de type bicolore. Il n'y a **pas d'évidence** de distribution partagée **20-20** au niveau des points. L'annonce d'une couleur moins chère à saut (le signification de la redéclaration de l'ouvreur **se définit toujours suivant la couleur d'ouverture** sauf s'il y a évidence de contexte équitable 20-20), donc 3 Trèfles serait excessif et trop risqué compte tenu que les deux suites sont moyennes et que le pointage de cette main est loin d'être maximum, surtout avec cinq points potentiellement perdants. Il faut **Passer** et rester attentif car il est encore possible de répondre éventuellement.

- d) Pas de fit en Majeure, 19 points, pas d'espace disponible au niveau 1, une Dame tripleton demi-perdante, la main est maximale et du type 4-4-3-2; elle équivaut à une main bicolore (le Coeur n'est pas arrêté et les adversaires en ont au moins 8 cartes). L'ouvreur doit déclarer **3 Trèfles**, et surtout ne pas faire un saut à 4 Trèfles en pensant que cela décrit mieux le pointage. Car la non-évidence de partage équitable des points implique que l'annonce d'une **couleur moins chère à saut** par rapport à la couleur d'ouverture conserve sa signification de **main offensive maximale**.

Donc, un joueur qui redéclare quand il est **seul contre deux adversaires** doit

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

nécessairement posséder ce que ses enchères prétendent. On peut affirmer que le pointage dans un CONTEXTE NON ÉVIDENT DE PARTAGE ÉQUITABLE 20-20 est en fait un **pointage respectant les normes** mais les points décrits peuvent avoir été *anticipés* comme *Points de Puissance* (par une Réévaluation) en prenant comme acquis qu'il y a un fit très probable.

IMP: Vous devez savoir qu'il est généralement avantageux de choisir l'atout, dans un contrat (volé ou non), du **côté de la main faible** parce que cela permet d'avoir plus assurément des **entrées** pour y jouer les cartes qui ont finalement pu être majorées.

Ceci est d'autant plus valable pour les contrats de bas niveaux! Cette technicalité permet souvent d'aller chercher des levées supplémentaires par rapport à jouer l'atout du côté de la main forte.

Donc, il est nuisible de chercher à changer le côté d'un contrat déclaré par son partenaire sous prétexte que la main ayant plus de pointage sera exposée au mort.

De plus, vous voyez là une des raisons importantes expliquant le pourquoi de la sélection de certaines conventions qui favorisent la meilleure description possible des mains chez les deux partenaires sans craindre d'exposer la main au mort; par exemple la convention *deuxième nouvelle couleur, répétition d'une couleur, 1 SA impératif inversée, 2 Carreaux à la Flannery*, etc ...).

Ex. 2.6.3:2 Quelle serait l'enchère du deuxième défenseur avec chacune des mains pour ces deux situations?

	1	2	3	4			
#1	1 Co	2 Tr	Passe	?			
#2	1 Co	2 Tr	2 Co	?			
a)	A 10 9 7 8 6 R 9 7 5 V 8 6	b)	R 10 9 3 7 D 9 7 5 2 D V 4	c)	R 10 D 8 A 9 7 5 4 V 8 7 4	d)	A V 3 8 2 A D 7 2 D 10 8 4

2.6 -167

RÉPONSES:

- a) Il y a un soutien troisième pour la défense à Trèfle, 8 points, et deux cartes dans la couleur adverse.
- #1 La main est minimale (6-10), il faut **Passer** et attendre la suite des enchères, (V. *SOUTIEN TACITE Pr. 2.6.2:1*); un soutien donné au niveau 3 sans saut mais *librement* (dans un CONTEXTE COMPÉTITIF SANS CONTRAINTE) exige une main intermédiaire de 11-12 points selon la norme (V. **Tableau 2.6.2**); ces points peuvent cependant être de type **HL** ou **PP**.
- #2 Il y a contexte 20-20 et le contexte est COMPÉTITIF AVEC CONTRAINTES, le deuxième défenseur peut donner un soutien simple au niveau 3 sans saut sans craindre de faire enflammer son partenaire. Donc, **3 Trèfles**. Une telle enchère décrit un soutien troisième soit avec un potentiel défensif (cartes ou points perdants dans la couleur adverse et un bon pointage HL pour le niveau 3 *forcé* donc 9-12 HL) ou, encore, un potentiel offensif (peu de points perdants ou de cartes perdantes et un pointage de Puissance pour le niveau 3 *forcé* donc 9 à 12 PP). La main **a)** est un bel exemple d'une main **minimalement offensive** pour un niveau 3.

LA LOI DES LEVÉES SIMPLIFIÉE

Y a-t'il un rationnel pour savoir quand cesser de surenchérir ?

La réponse à cette question peut être très complexe mais peut aussi être rationalisée en termes simples à condition de prendre pour acquis ce qui a été établi par l'évolution empirique du bridge. C'est-à-dire **l'Évaluation par le système Honneur-Longueur** avec Complément inclus et la **catégorisation des mains** avec les **nombres-clés**.

Ces données ont fait leur preuve sans l'aide de la science moderne et ont l'avantage d'être très concises tout en étant suffisamment précises. À date, on peut dire qu'une approche trop scientifique du bridge n'a pas eu beaucoup d'utilités si ce n'est de compliquer la pratique du bridge. Bref, ce qui suit est basé sur la logique du bridge et n'a pas de prétention scientifique.

2.6 -168

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

L'utilisation de ma version d'une **loi des levées simplifiée** est amplement efficace, parce que *pas compliquée*, et est particulièrement utile quand les adversaires ont très peu échangé d'informations. En effet, l'absence de compétition rend encore plus délicat de déterminer le contrat qui procurera une marque supérieure à la moyenne.

Le première condition ou étape exige bien entendu que chaque équipier ait d'abord évalué précisément le pointage HL avec Complément et accompli une Réévaluation Abrégée ou Complète après que la nature finale du contrat ait été établie. Ceci constitue la cueillette de données nécessaires dont la qualité sera **proportionnelle à la précision de la PREMIÈRE ENCHÈRE**, en offensive ou en défensive d'enchères selon le cas.

Ensuite, il faut évaluer la **rentabilité** de remporter les enchères. Ce calcul se fait en comparant la marque qui sera remportée (soit, positivement si le contrat est réussi ou négativement si le but était de voler le contrat) avec celle que les opposants pourrait obtenir si on les laisse remporter le contrat.

C'est donc à ce moment que la *loi des levées simplifiée* et le Tableau qui suit sont utiles pour déterminer plus précisément le niveau optimum qu'il faut viser; sachant qu'il est tout à fait logique de miser parfois plus haut même si un échec est très possible **si cela coûte moins cher** que de laisser les adversaires remporter les enchères et réussir leur contrat.

PRINCIPE 2.6.3:4 LA LOI DES LEVÉES SIMPLIFIÉE

Pour avoir plus de 50% de chances de réussir un contrat pour un niveau donné, il faut s'assurer de posséder au moins:

- un fit à 8 cartes et 20 points pour un contrat de niveau 2;**
- un fit à 9 cartes et 20 points pour un contrat de niveau 3;**
- un fit à 8 cartes et 28 points pour un contrat de niveau 4;**
- un fit à 9 cartes et 25 points pour un contrat de niveau 4;**

Pour renforcer l'idée qu'une telle loi ne remplace pas la précision des enchères, il aurait été démontré que **80%** des contrats qui suivent les règles Standards pourraient être **théoriquement défaits** si les *défenseurs de contrat* jouaient de façon parfaite.

Cette affirmation difficilement vérifiable semble être fondée car, selon l'avis de bons bridgeurs, il y aurait 50% des contrats gagnés qui sont défaits.

Ce qu'il faut retenir de ces généralités, c'est que: « si vous jouez contre des adversaires qui vous font échouer plus de 50% de vos contrats vous n'avez aucune chance de dépasser la moyenne. »

SAVOIR TIRER SON ÉPINGLE DU JEU

En effet, le calcul de la marque fonctionne sur le principe de RÉCOMPENSE EXPONENTIELLE INVERSÉE. C'est-à-dire que la marque accordée pour un contrat d'un niveau supérieur à un contrat partiel vaut plus du triple, puis le double, puis un peu moins du double pour chaque niveau gagé!

Contrairement à notre première impression, il n'y a rien de paradoxal dans le fait d'avoir une bonification dont le taux "*d'intérêt*" diminue à mesure que l'on gage des contrats de haut niveau. Par exemple pour les contrats non vulnérables, réussir une manche en Majeure vaut la même chose que trois contrats partiels de niveau trois; un chelem vaut plus de deux manches; et un grand chelem vaut tout juste un peu moins que deux chelems.

Le pourquoi d'une telle bonification proportionnellement à la baisse s'explique par le **Tableau 2.1** qui démontre que le pointage combiné requis pour réussir un contrat donné suit une courbe logarithmique inversée lorsque le niveau de ceux-ci s'élève.

Ce que cela signifie: **Plus les enchères s'élève, plus la marge de manoeuvre se rétrécit progressivement. Par conséquent, plus y a de chances qu'un grand nombre d'équipes arrivent à la même conclusion.**

Autrement dit, chercher à découvrir des contrats non évidents est difficile pour tous les niveaux de contrat. Ainsi, pour les contrats partiels, le pointage est moins élevé mais il y a peu d'espace pour décrire le jeu; pour les contrats plus élevés, l'espace est plus grand mais le pointage et les descriptions nécessitent beaucoup d'espace pour être analysés pleinement.

Conclusion, pour *dépasser la moyenne*, la précision des enchères doit débiter **dès les premières enchères** quelque soit les cartes qui nous ont été données. Et surtout, à ne pas oublier, les contrats de niveaux partiels étant statistiquement plus nombreux, il y a d'autant plus de tops qui sont possibles si la précision est au rendez-vous. Finalement, il vaut voir les petits contrats comme des contrats très compétitifs qui peuvent rapporter gros avec beaucoup de savoir-faire et peu de hasard.

Revoici le principe qui donne la clé pour gérer la compétition des enchères.

2.6 -171

PRINCIPE 2.6.3:5 LA COMPÉTITION DES ENCHÈRES

- ⇒ **Dans la zone des «20 à 24 HL» avec une main FAIBLEMENT OFFENSIVE :**
Sans un surplus de puissance (PP), il faut viser un contrat partiel AU PLUS FAIBLE NIVEAU possible si l'équipe est seule en lice.

Si les adversaires font compétition et que le niveau des enchères ATTEINT OU DÉPASSE LE NIVEAU 3, il faut penser à se RETIRER DES ENCHÈRES (à plus forte raison si la main est *NON OFFENSIVE*, (PP < HL).

En effet, lorsqu'une équipe possède un potentiel de jeu défensif (*non offensif*) ou mixte (*peu offensif*), le pointage résiduel efficace (PRE) sera conservé, et parfois amélioré; *TANDIS QUE SI LES ENCHÈRES SONT REMPORTÉES, CE SERA LES ADVERSAIRES QUI POSSÈDERONT UN BON Pointage Résiduel Efficace.*

- ⇒ **Dans la zone de «20 HL et plus» avec une MAIN OFFENSIVE, donc possédant un surplus d'au moins 2 PP :**

Il faut miser le niveau approprié en fonction du POINTAGE DE PUISSANCE et non le pointage HL:

- | | | |
|-----------------|---|---|
| ▶ 24 à 27 PP | = | niveau 3, mais si non vulnérable ou si compétition, le niveau 4 est envisageable; |
| ▶ 26 à 27 PP | = | niveau 4; |
| ▶ 28 à 30 PP | = | niveau 4; |
| ▶ 30-31 à 32 PP | = | niveau 5 ou invitation au chelem; |
| ▶ 33 à 34 PP | = | niveau 6; |
| ▶ 35 à 36 PP | = | invitation au Grand chelem |
| ▶ 37 PP et plus | = | niveau 7. |

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

COROLLAIRE:

Dans la zone des «24 à 26 HL», il faut posséder un ÉCART POSITIF d'environ 2 PP pour réussir un contrat de MANCHE.

SANS SURPLUS ou avec un ÉCART NÉGATIF, il faut :

⇒ **miser au niveau le plus bas possible si notre équipe est seule en lice;**

⇒ **mais, si les adversaires entrent dans les enchères, il est généralement préférable de *PASSER* et même de *CONTRER* pour la Pénalité.**

Ex. 2.6.3:2 (suite de la p. 167)

b) Il y a un soutien troisième, 9 points, un singleton dans la couleur adverse donc une main débalancée, et une couleur cinquième à Carreau. Le défenseur-ouvreur a fait une Surenchère d'ouverture *Standard* au niveau 2 (donc *sans saut et à la couleur*); il affirme une main minimale (13 à 17 HL) avec une couleur cinquième au moins robuste.

#1 La main du défenseur-répondant est minimale (6-10) et le contexte compétitif est sans contrainte ce qui signifie qu'il faut déclarer selon les standards établis (V. **Pr. 2.6.1:2** et **Tableau 2.6.2**). Il est préférable de déclarer un SOUTIEN TACITE, donc *Passer*, même si la main est à tendance offensive car une Réévaluation abrégée ne peut y accorder qu'un seul point de bonus (donc 10 PP) ce qui est en deçà de la limite pour annoncer **librement** au niveau 3. En donnant d'abord un soutien tacite et en redéclarant éventuellement à 3 *Trèfles*, le défenseur-ouvreur saura que cette main est minimale mais qu'elle s'approche du niveau intermédiaire au plan offensif.

Dans un contexte compétitif sans contrainte, il est plus précis et moins risqué de faire emballer les enchères en donnant d'abord un SOUTIEN TACITE lorsque l'on possède une main offensive dont **la puissance est limitée** en fonction du **niveau disponible** pour déclarer. Au besoin, si les opposants *contestent* les enchères, il devient possible de décrire une telle main en annonçant un soutien au tour suivant.

En conclusion, il faut éviter de réévaluer trop libéralement les mains dont les valeurs sont en deçà de *la limite* quand on annonce sans contrainte.

2.6 -173

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Vous allez apprendre plus loin qu'il est possible de *renverser* un Contre de Pénalité " intempestif " du partenaire lorsque le soutien possédé est uniquement offensif.

Ce qu'il faut retenir est qu'il est *impossible de revenir en arrière* quand le partenaire a misé trop haut parce qu'il a été encouragé suite à l'annonce d'un soutien qui a été surévalué! Donc à retenir, « On ne peut pas se *débarasser* d'un MAUVAIS CONTRAT mais on peut **révoquer** un mauvais Contre de Pénalité.

Il suffit alors tout simplement de redéclarer l'atout en vue de remporter le contrat car, dans le système *Bridge Standard International* le Contre de Pénalité est basé sur le **pointage défensif** (ET NON SUR LA PRÉSENCE DE CARTES DANS L'ATOUT ADVERSE COMME LA PLUPART DES JOUEURS LE PENSENT); ce qui fait qu'il n'est pas très dangereux de révoquer un Contre de Pénalité par le partenaire quand le soutien est strictement offensif.

L'inverse (*surévalué un soutien peu offensif*) est autant dangereux. La réévaluation justifiée par la présence d'une courte associée avec un soutien banal doit suivre les règles; donc ne pas être excessive parce que si le singleton/chicane n'est pas dans la couleur adverse (*la main est alors défensive vu qu'il y a des points perdants et des cartes dans la couleur adverse*).

Ainsi, une surévaluation d'un soutien avec une main plutôt défensive peut encourager le partenaire à remporter les enchères alors qu'il aurait été préférable d'abandonner la mise pour causer un cuisant revers à des adversaires trop bavard! Car, il est excessivement rare que des adversaires vont *débarasser* leurs ennemis d'un mauvais contrat qu'ils auraient gagé; ils *Passent* généralement avec soulagement.

Et, reprenez ce conseil: si cela vous arrive d'être débarrassé d'un contrat dont vous ne voulez plus, **n'allez pas déclarer un Contre de Pénalité**, pour deux raisons. D'abord parce que vous allez avoir un top de toutes façons vu que les opposants se sont fourvoyés. Et, surtout, parce qu'un Contre de Pénalité va relancer les enchères et leur donner ainsi la possibilité de changer d'atout; ce qui très souvent leur permet de s'en tirer bon compte.

2.6 -174

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- #2 Il y a contexte compétitif avec contraintes et **partage 20-20 évident** parce qu'il y a eu trois annonces et le quatrième joueur possède une main au moins minimale. Ce défenseur-répondant peut donner le fit sans saut à **3 Trèfles** avec cette main de 9 HL valant 10 PP sans craindre de faire enflammer son partenaire qui comprendra que ce soutien décrit une main à potentiel principalement offensif oscillant entre 9 et 12 PP. En effet, il serait peu logique de donner un fit à un niveau supérieur à 2 avec une main peu offensive possédant plusieurs cartes d'atout adverse.
- c) Il y a un soutien quatrième ce qui assure un fit à 9 cartes, 11 points, une Dame (perdante) doubleton dans la couleur adverse ainsi qu'un deuxième doubleton à Pique avec un Roi à demi perdant.
- #1 La main est intermédiaire (11-12 HL) et, grâce au fit assuré à 9 cartes, il est au mieux acceptable de ne pas rétrograder cette main ayant deux Gros Honneurs plus ou moins perdants. Le contexte compétitif est *sans contrainte* et une déclaration immédiate à **3 Trèfles** est indiquée même si cette main a un potentiel mixte et des points perdants tout simplement parce que le pointage **HL** classe réellement cette main dans la catégorie intermédiaire. Il faut donc **parler maintenant et ne pas redéclarer** si les adversaires contestent. Car, *Passer* suivie d'une redéclaration au tour suivant affirmerait une main ayant un pointage minimum mais avec un potentiel offensif de catégorie intermédiaire ce qui n'est pas du tout le cas ici.

À ne jamais oublier, une main contenant plusieurs **points perdants** ou à **demi perdants** conserve plus de valeurs en défensive de contrat (*PRE s'élève*) tandis que la valeur offensive va diminuer au jeu de la carte (*PP à la baisse*).

- #2 Il faut déclarer **3 Trèfles**. Un soutien *forcée* envers la défense du partenaire décrit une main plutôt offensive (ce qui est assez conforme à cause du fit assuré à 9 cartes et du pointage HL de catégorie intermédiaire). Et le contexte AVEC CONTRAINTES donne un sens directionnel *aller simple* à cette annonce à l'effet que le soutien donné a été évalué à son maximum (résolution élevée = *le contenant est plein*). Donc même si ce soutien est à la limite de la compétitivité, il n'y a pas de danger que le partenaire s'empporte advenant que les opposants redéclarent à 3 Coeurs.

2.6 -175

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

d) Il y a un soutien quatrième à Trèfle, 13 points, aucun Honneur perdant et un doubleton dans la couleur adverse.

#1 La main est maximale (13-16) et une Surenchère d'ouverture à la couleur sans saut affirme un pointage entre 13 et 17 points; il est interdit de déclarer 3 SA malgré la distribution balancée car le Coeur n'est pas arrêté. Il faut donner un soutien au niveau **3 non obligé**, donc **3 Trèfles** qui signifie une main intermédiaire ou maximale inférieure (11 à 14 HL); voir le **Tableau 2.6.2** et le principe ci-après. Contrairement à la première impression qu'elle donne, cette enchère n'est pas du tout imprécise. Son sens directionnel affirme que *le contenant n'est pas plein* (résolution basse). En effet, si les adversaires surenchérissent à 3 Coeurs, une redéclaration par le défenseur-répondant à 4 Trèfles va clairement indiquer que la main a un potentiel offensif de 13-14 PP !

#2 Ils'agit d'un contexte compétitif avec contraintes tout à fait classique avec son partage **20-20** et une intervention adverse juste avant le droit de parole du défenseur-répondant désirant accorder un soutien à la défense de son partenaire. Ce qui est moins *classique*, mais très fréquent, c'est que les adversaires ont gonflé leur main respective. Bien entendu ce ne sera jamais votre équipe ! Cette main vaut 13 points HL et sa Réévaluation lui confère 13 PP, il y a un fit assuré à 9 cartes et 26 points. Il faut gager la valeur totale à cause du contexte contraignant, donc **4 Trèfles**. La résolution élevée de ce contexte *contraignant* fait en sorte qu'on peut être certain que le partenaire n'interprétera pas ce saut d'enchères pour une déclaration de manche (en mineure) mais plutôt comme un simple invitation visant à préciser le pointage maximum inférieure (V. **Pr. 2.6.3:6** ci-après).

Quand il y a un CONTEXTE COMPÉTITIF AVEC CONTRAINTES, un joueur averti doit toujours se souvenir qu'un soutien pour une défense **demeure forcée** MÊME S'IL Y A SAUT D'ENCHÈRES. Le défenseur-ouvreur doit donc gager seulement s'il possède des valeurs intéressantes car le soutien donné a été *optimisé*. Ainsi, sans surplus de valeurs, le défenseur-ouvreur doit le plus souvent *Passer* (et parfois Contrer pour la Pénalité si l'adversaire surenchérit en vue de remporter le contrat) car un soutien à saut du défenseur-répondant possède nécessairement plusieurs Honneurs; ce qui procure

2.6 -176

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

généralement un potentiel défensif acceptable même si le potentiel de sa main est lui-aussi fortement offensif.

PRINCIPE 2.6.3:6 LE SOUTIEN DÉFENSIF AU NIVEAU 4 EN MINEURE

L'annonce d'un soutien défensif au niveau 4 en couleur MINEURE par le défenseur-répondant affirme:

⇒ **dans un CONTEXTE COMPÉTITIF SANS CONTRAINTE (absence d'intervention adverse):**

- **une main maximale d'au moins 13-14 HL,**
- **dont la puissance garantit la manche, soit 15-16 PP,**

Il s'agit donc d'une enchère *impérative* pour la MANCHE EN MINEURE comme dans un contexte régulier d'offensive des enchères.

COROLLAIRE: Un soutien à saut en couleur mineure donné LIBREMENT au niveau 3 en défensive des enchères affirme donc une main contenant au moins 12 HL ne dépassant pas 14 HL/PP ce qui est *INVITATIF* pour la manche au niveau 5. La signification est exactement identique à une situation régulière offensive.

⇒ **dans un CONTEXTE COMPÉTITIF AVEC CONTRAINTES (présence d'intervention adverse):**

- **une main maximale de 12 à 14 HL/ PP,**
- **qui est seulement INVITATIVE pour la manche,**

COROLLAIRE:

Il faut annoncer une main offensive de 15-16 PP au niveau 5 ; ce qui ne constitue pas une invitation pour le chelem en mineure.

2.6 -177

2.6 La Compétition des enchères
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voici quelques exemples où la Surenchère d'ouverture annoncée est en couleur Majeure.

Ex. 2.6.3:3 Quelle serait l'enchère du deuxième défenseur pour ces deux situations avec chacune des mains suivantes ?

	1	2	3	4			
# 1	1 Pi	2 Co	Passe	?			
# 2	1 Pi	2 Co	2 Pi	?			
a)	10 9 7 R 9 5 V 8 6 D 7 6 2	b)	9 D 10 8 V 9 7 5 D 8 6 4 2	c)	9 R 10 5 3 R 9 7 4 D V 6 2	d)	---- V 8 5 3 D 9 7 D V 6 5 4 2

RÉPONSES:

a) Il y a un soutien troisième, 6 points et trois cartes dans la couleur adverse.

1 Le contexte 20-20 n'est pas évident et le contexte compétitif est sans contrainte. Il faut **Passer** ce qui donne un SOUTIEN TACITE.

2 La main a un soutien acceptable, elle est minimale sans aucune force supplémentaire; pire! elle contient 3 faibles cartes de la couleur adverse. Selon la *loi des levées simplifiée*, il n'est pas recommandé de jouer un contrat au niveau 3 avec un fit à 8 cartes et 20 points. Il serait acceptable d'annoncer 3 *Coeurs* si l'échec se limitait à deux levées coûtant 50 points chacune (NV) ou 1 seule si le contexte est VULNÉRABLE. La réponse finale à cette apparent dilemme vient d'une bonne Réévaluation. Cette main ne vaut que 6 PP et il en faudrait au moins 9 pour donner un soutien simple au niveau 3 (V. **Tableau 2.6.2**); il faut **Passer**, ce n'est pas le temps de chercher à voler le contrat adverse car le partenaire a encore un droit de parole.

2.6 -178

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Cet exemple très courant montre admirablement comment on peut déterminer avec précision et méthode la *bonne* réponse sans faire compliquer. Cette méthode demeurera toujours la même quelque soit les situations d'enchères.

Y a-t'il un risque qu'une telle *simplicité* manque d'efficacité? Pas du tout, mais il faut savoir écouter son partenaire et les adversaires. Pour y arriver, il est nécessaire d'avoir un système de communications structuré de manière à pouvoir résoudre les situations d'enchères les plus compliquées.

Le système enseigné a été construit à partir d'un principe simple qui permet de rendre les enchères très compétitives. Il s'agit de la RÉCIPROCITÉ DES ENCHÈRES, que l'on peut résumer par la logique: « Si A + B constitue un ensemble, alors ce qui n'est pas A est B, et ce qui n'est pas B est A.» On peut visualiser cette approche des enchères par l'équation:

$$\text{Si } \{U = A + B\}; \text{ alors } \{U - A = B\} \text{ et } \{U - B = A\}.$$

C'est ce concept qui est à la base des **enchères compétitives** dans le système *Bridge Standard International*. En établissant une COMPLÉMENTARITÉ entre le potentiel DÉFENSIF et le potentiel OFFENSIF, ces enchères permettent de dialoguer sans élever le niveau des enchères en se servant de la compétition des enchères.

Et «la compétition» veut dire *SAVOIR LAISSER PARLER LES ADVERSAIRES*. L'efficacité qui en résulte se traduit à la fois par une facilité à suivre les règles de pointage tout en économisant l'espace dans l'échelle des enchères. Le moyen pour y parvenir est l'emploi des différents Cue-Bid, et des CONTRE (et SURCONTRE) **DE CONCERTATION**. Ces enchères sont détaillées dans la *Boîte à outils* (Voir Ch. 4, 5 et 6).

**

b) Il y a un fit assuré à Coeur à 8 cartes, 6 points et un singleton dans la couleur adverse.

#1 Cette main est minimale avec ses 6 points HL et il faut donner un SOUTIEN TACITE, donc **Passer**. À cause du contexte sans contrainte (résolution basse), il serait *explosif* de donner le fit au partenaire ! Le défenseur-ouvreur interpréterait effectivement un soutien *libre* comme une affirmation que l'équipe a la suprématie au plan du pointage.

2.6 -179

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Par contre, un *Passe*, suivi d'un soutien au tour suivant (si les adversaires surenchérisent) décrira spécifiquement une main offensive avec une pointage à la limite inférieure du niveau intermédiaire, donc 9 à 10 PP.

- #2 Lorsque les adversaires déclarent 2 Piques, le contexte compétitif avec contraintes devient évident (pour un soutien et non pour une *nouvelle défense*) de même qu'un partage 20-20 du pointage pour le deuxième défenseur. Il lui est alors permis de donner un soutien sans saut au niveau 3 à condition d'avoir au moins 9 PP. Cette main ne vaut que **8** PP. Le gros bon sens recommande de donner un tel soutien avec ce pointage seulement si le statut est **non vulnérable**. En effet, il ne faut pas oublier que le défenseur-ouvreur a un droit de parole assuré et qu'il peut encore décrire sa main par une *répétition de sa couleur* ou par un *Contre de compétition*.

Il est opportun maintenant de parler du concept de la Vulnérabilité qui est inhérent au CALCUL DE LA MARQUE.

PRINCIPE 2.6.3:7 VULNÉRABILITÉ ET RÉOLUTION DES ENCHÈRES

Le statut NON VULNÉRABLE d'une équipe augmente la résolution des enchères ce qui autorise une compétitivité légèrement plus osée particulièrement quand il y a un contexte compétitif avec contraintes.

COROLLAIRE #1 : Donc, en cas de NON VULNÉRABILITÉ, l'équipier dont le partenaire a fait une annonce avec contraintes (forcée, obligée), doit donc déclarer strictement son jeu (*ne pas s'enflammer*).

Le statut VULNÉRABLE diminue la résolution des enchères ce qui implique que les deux joueurs doivent respecter en tout temps les exigences requises pour faire leurs PREMIÈRES ANNONCES.

COROLLAIRE #2: Quand une équipe est VULNÉRABLE, l'équipier dont le partenaire a fait une annonce décrivant un fort jeu, peut *forcer raisonnablement* son jeu (même en l'absence de compétition) ou *exercer plus libéralement* un Contre pour la pénalité.

2.6 -180

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ainsi, pour une équipe *vulnérable*, une annonce faite dans le cadre d'une compétition serrée des enchères est un **encouragement** pour le partenaire à redéclarer afin de reprendre le contrôle des enchères ou de Contrer pour la pénalité si la main de ce dernier est plutôt de nature défensive.

Le rationnel est simple. Si notre équipe est vulnérable, il est très attrayant pour les opposants de jouer prudemment pour éventuellement Contrer notre équipe pour la pénalité si on mise trop haut. Cette **prudence** dans les premières annonces permet alors d'être **plus agressif**, par une redéclaration ou par une pénalisation, si les adversaires interviennent pour voler le contrat qui nous est dû.

c) Il y a un bon soutien quatrième pour un fit assuré à 9 cartes, 9 points dont un seul qui est perdant et un singleton dans la couleur adverse.

#1 La *loi des levées simplifiée* confirme que cette main minimale de 9 HL est apte pour donner un soutien au niveau 3. Est-ce trop peu car cette main possède une puissance de jeu de 13 PP ? Pourquoi ne pas gager le manche immédiatement ? Il faut faire très attention de surévaluer les mains quand le contexte compétitif est **sans contrainte**. Ici, 13 PP est une Réévaluation généreuse mais correcte; avec un point de plus, c'est certain qu'il faudrait gager la manche. Vous avez donc le choix mais j'adopterais la description (non obligée) à **3 Coeurs** à cause du contexte compétitif sans contrainte et, surtout, si le statut de l'équipe est vulnérable.

#2 Les adversaires ont de bonnes chances de réussir leur contrat, et probablement avec une levée de plus, ils récolteront alors 110 ou 140 points. Il est certain qu'il est faut miser au moins *3 Coeurs* car l'échec de deux levés non vulnérables coûte seulement 100 points. Il serait justifié tout autant de gager la manche car cette main vaut 13 PP et il est possible que les adversaires possèdent des valeurs pour gager une manche eux-aussi; et il est presque certain qu'ils surenchériront à *3 Piques*. Un contexte **avec contraintes** affirme qu'une mise est *finale* (résolution élevée) dont le potentiel compétitif peut être seulement offensif. Il est tout à fait correct de viser une manche à Coeur, donc **4 Coeurs** car, si l'équipe offensive déclare 4 Piques, le défenseur-ouvreuse saura que lui seul peut prendre la décision de continuer les enchères.

2.6 -181

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

d) Cette main semble spectaculaire mais il s'agit bien d'une main minimale qui offre un bon soutien quatrième, 8 points HL et une chicane. Même s'il est justifié de Réévaluer au premier tour une main qui offre un soutien, il faut tout de même en faire d'abord l'Évaluation afin d'avoir une idée plus conforme de la répartition du pointage et aussi du degré de compétition présent en cours. Il ne doit jamais vous venir à l'esprit de déclarer à un niveau plus élevé que la norme dans le but de nuire aux communications adverses, parce que cela l'est au moins tout autant pour vous.

#1 Cette main compte une Dame de Carreau à demie perdante, donc il y a 4 points non perdants auxquelles on peut ajouter 1 PP pour le fit, 1 PP pour la suite sixième et 5 PP pour la chicane; aucun autre point de puissance n'existe par ailleurs. Il y a donc un total 11 PP. Un soutien tacite serait un peu faible, il est plus indiqué d'annoncer à **3 Coeurs** même si le potentiel compétitif de la main ne pourra pas être davantage décrit parce que le "contenant est rempli à ras bord" même s'il y a des *détails* qui n'ont pas pu être précisés. Si on force la note, il ne faut plus reparler!

#2 Il y a bien contexte compétitif avec contraintes mais il faut garder la tête froide et respecter les règles arithmétiques élémentaires. Cette main vaut 11 PP et le niveau permis pour déclarer autorise le niveau 3 seulement, donc *3 Coeurs* !

N.B.: au Chapitre 4 vous apprendrez que la véritable réponse serait un *Contre de compétition*.

Cet exemple fait prendre conscience que, lorsque la manche est possible pour l'équipe défensive, mais le souteneur doit compter les points qui sont officiellement déclarés et **NE PAS ANTICIPER LES POINTS DU PARTENAIRE** qui dépassent le pointage plancher de la catégorie annoncée.

Cet exemple illustre bien l'inutilité du le concept de *CAPITAINE* (défini comme la personne à qui revient la prise des décisions, habituellement le répondant ou le joueur plus expérimenté). Le système proposé va plutôt dans le sens que tout joueur doit déclarer son jeu et non celui de son partenaire. Le système proposé est plus logique, plus efficace et moins conflictuel. Ainsi, dans une contexte avec contraintes, surtout en défensive d'enchères, le joueur qui surenchérit déclare des enchères de résolution élevée (*son contenant est plein*); le but étant de permettre à son partenaire d'exprimer **son propre jeu**. À chacun ses responsabilités !

2.6 -182

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Supposons un instant pour l'exemple **d**), que le défenseur-ouvreur possède un pointage de 13-14 HL valant moins de 13 PP, ce qui est très fréquent car une Surenchère d'ouverture à la couleur sans saut ne décrit aucun potentiel compétitif particulier (V. **Ch. 1**). La décision de gager seulement 3 Coeurs serait alors très appropriée car un pointage combiné total trop limite fait perdre de la puissance à une chicane particulièrement si on lui a accordé sa valeur maximale de 5 PP.

Prenez temps de faire les exercices qui vont suivre. Puis vous serez prêt à passer spécifiquement au concept de la RÉÉVALUATION DE LA MAIN.

Notez que ce sujet vous a été introduit progressivement en parallèle avec des exemples de situations d'enchères tout à fait régulières et courantes avant même de vous en exposer les détails. Cette pédagogie était planifiée en ce sens afin de vous démontrer que les outils spécialisés **ne servent pas à remplacer** les règles et techniques élémentaires; ces sont des outils complémentaires. Il faut faire attention à un réflexe (comportement) naturel qui consiste à reléguer au second plan les *principes basiques* quand on apprend des concepts spécialisés, ou plus avancés, pour améliorer la performance.

SECTION PRATIQUE 2.6

Ex. 2.6:1 Quelle serait l'enchère du deuxième défenseur pour ces deux situations d'enchères avec chacune des mains suivantes?

	1	2	3	4
#1	1 Co	1Pi	Passe	?
#2	1 Co	1Pi	2 Co	?
a)	A 6 9 8 6 2 R 9 7 5 A 8 6	b) RD D 9 8 6 7 5 2 10 8 6 4	c) 10 8 9 8 A 9 7 6 5 4 R D 7	d) 3 8 2 D 10 9 8 6 2 V 10 8 4

RÉPONSES:

a) Il y a un soutien deuxième pour la Surenchère d'ouverture au niveau 1, le pointage est de 11 HL, la distribution est équilibrée et il y a 4 cartes banales dans la couleur d'ouverture adverse.

#1 Il faut *Passer* et laisser les enchères suivre leur cours; il arrive souvent que les enchères se terminent ainsi.

#2 Il ne faut pas donner le fit à cause du soutien seulement deuxième. Une *DÉFENSE AU NIVEAU 1* exige seulement une couleur cinquième anonyme avec 13 points et son potentiel compétitif est semblable à une Ouverture à la couleur au niveau 1, donc il peut être aussi bien **défensif qu'offensif**. Déclarer 2 SA n'est pas acceptable même si le pointage est adéquat car la couleur des opposants est insuffisamment arrêtée. Il faut *Passer*. Ici la *réciprocité du non-emploi du Contre défensif* (au point **4.5**) signifie que votre couleur possède fort probablement des CARTES DANS LA COULEUR ADVERSE et un faible soutien. Cette décision est la seule valable pour l'instant car, le défenseur-ouvreur a maintenant un droit de parole assuré vu que le répondant adverse a annoncé.

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

b) Il y a un soutien deuxième pour la Surenchère d'ouverture au niveau 1, le pointage est de 7 HL, la distribution est balancée et il y a 4 cartes avec 1 GH et un pH (le 9-8) dans la couleur d'ouverture adverse.

#1 Il serait tentant de donner le fit avec cet excellent soutien deuxième mais la réponse **1 SA** décrit *sans mentir* un pointage minimum, une distribution balancée avec des cartes d'arrêts à Coeur et deux cartes de soutien. Cette enchère défensive est d'une grande précision (spécificité) et son sens directionnel (intervention *libre* = résolution à la baisse qui moyenne vu le pointage limité mais étalé de 6 à 11 HL) donne au partenaire, le défenseur-ouvreur, toute la latitude nécessaire pour orienter les enchères. Cette procédure est diamétralement opposée à la notion de *capitaine* qui encourage le répondant, ou le joueur dominant, à anticiper la main de son partenaire.

#2 Il y a un CONTEXTE COMPÉTITIF AVEC CONTRAINTES qui permet de déclarer un **soutien au niveau optimisé** (ajusté, à la limite) car ce contexte implique une résolution à la hausse ce qui avertit que le *contenant est plutôt plein* ("tout a été dit").

Déclarer 2 SA affirmerait un réel intérêt pour jouer à Sans-Atout suivant le concept qu'une enchère défensive doit donner une description spécifique; une telle enchère signifierait alors un soutien deuxième plutôt moyen et de très bons arrêts dans la couleur adverse sans compter un pointage d'au moins 9 points non perdants à 11-12 HL. Ce n'est donc pas la bonne enchère.

Donner le fit serait acceptable uniquement en situation de réveil des enchères.

Le SOUTIEN OPTIMISÉ, ici, est le **SOUTIEN TACITE**, donc **Passe**.

Vous allez apprendre au Chapitre 4 que ce «*Passe*» est très **explicite et compétitif**. En effet, le *non-emploi* d'un Contre de compétition affirme une **RÉCIPROQUE** permettant au défenseur-ouvreur de savoir quel est le soutien probable du partenaire en se basant sur le nombre de cartes qu'il possède lui-même dans l'atout adverse. Ne vous en faites pas, ceci est un avant-goût du *plaisir* qui reste à venir !!

Retenez pour l'instant le point suivant. Lorsque l'on possède quelques bonnes cartes dans la couleur adverse, il faut faire très attention de ne pas aider les adversaires en les libérant de parole, c'est-à-dire en **s'introduisant inutilement** dans les enchères.

2.6 -185

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Car, il arrive régulièrement que l'ouverture des enchères ne puisse pas déboucher sur un contrat valable. Pourquoi alors aider l'adversaire qui a ouvert les enchères en annonçant avec des mains non conformes ? Si leur ouverture est *réglementaire*, tout le monde sera dans la moyenne; si leur ouverture visait à bloquer les enchères et était trop faible, ils n'auront qu'à n'en payer les frais! Et il faut éviter de Contrer quand on est convaincu que les opposants sont engagés dans un mauvais contrat, car cela va leur donner l'opportunité de choisir un autre contrat qui sera souvent valable.

c) Il y a un soutien deuxième pour la Surenchère d'ouverture au niveau 1, le pointage est de 9 PH et 2 PL, la distribution est débalancée et il y a deux cartes dans la couleur d'ouverture adverse.

#1 Il ne faut surtout pas changer la défense du partenaire car cela signifierait un misfit; mais avec un doubleton encore plus faible et un couleur de meilleure qualité à Carreau, il serait admissible de déclarer une nouvelle défense. Il faut donner un SOUTIEN TACITE, donc *Passe*.

#2 Il serait intéressant de faire connaître le soutien deuxième et le pointage de 10 HL non perdants (on ne peut compter qu'un seul point de longueur (V. Pr. 1.7.0:3) distribués dans deux couleurs non déclarées. Il faut déclarer un **CONTRE DÉFENSIF** qui décrit spécifiquement un soutien deuxième, une *courte* dans la couleur adverse et un pointage non perdant approprié pour le niveau de la réponse (V. le sous-thème 4.5). De plus, ce Contre très descriptif donne un **quadruple choix** au partenaire. Ce dernier peut déclarer l'atout si un soutien deuxième est jugé suffisant. Sinon avec quatre cartes valables, il demeure possible de choisir un fit avec une des deux couleurs non nommées. Finalement, si le potentiel de la main est plutôt défensif (bon pointage et bonnes cartes dans l'atout adverse), le défenseur-ouvreur déclarera *Passe* pour transformer ce Contre *de concertation* en Contre pour la Pénalité (V. **Chapitre 4**).

d) Il y a misfit (singleton) avec la Surenchère d'ouverture au niveau 1 du partenaire, le pointage est de 4 PH (dont le Complément) et 2 PL, la distribution est débalancée et il y a deux cartes dans la couleur d'ouverture adverse.

#1 Le contexte compétitif quand il y a misfit en est un **avec contraintes**, quand il y a

2.6 -186

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

absence d'intervention adverse; sinon il y aurait un soutien tacite s'il y avait un Passe du défenseur-répondant. L'annonce d'une *NOUVELLE COULEUR* au niveau 2, donc **2 Carreaux** pour signifier qu'il y a misfit est une enchère à **résolution élevée** vu que c'était un devoir pour éviter le soutien tacite. Ce concept avertit donc le défenseur-ouvreur que cette *nouvelle défense* est un **AVERTISSEMENT** et non comme un encouragement à continuer les enchères.

Dans l'éventualité où le défenseur-ouvreur redéclarerait en répétant sa propre couleur ou en donnant un soutien à la *nouvelle défense*, le sens directionnel d'une telle enchère serait à l'effet d'une résolution moyenne car l'enchère précédente était de type *aller-simple*; donc le défenseur-ouvreur affirmerait une main de très bonne qualité et un désir de remporter le contrat.

#2 Cette fois, le contexte compétitif est **sans contrainte** car un Passe ne serait pas un soutien tacite étant donné que le répondant adverse a annoncé. Il faut donc **Passer** car l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 3* dans un contexte **SANS CONTRAINTE** exigerait la possession d'un pointage intermédiaire de 11-12 HL ou PP (par anticipation d'un fit) en plus d'un suite au moins sixième.

En d'autres termes, dans ce contexte d'enchères, changer de **DÉFENSE** serait un geste **libre** mais donner un **SOUTIEN** serait un acte **obligé**.

2.6 La Compétition des enchères
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2.6 -188

Chapitre 2 : Réponse et redéclarations après ouverture au niveau 1 à la couleur
par Gérald Néron, Granby, Québec, Canada